

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00690

Numéro SIREN : 395 283 450

Nom ou dénomination : FIDUCIAIRE DE L'ILL

Ce dépôt a été enregistré le 21/09/2023 sous le numéro de dépôt 10352

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 708	1 708				
	Fonds commercial (1)	1 172 121		1 172 121	1 172 121		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	227 783	124 836	102 947	123 567	20 621	16.69
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	10		10	10			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	23 030		23 030	23 030			
Total II	1 424 651	126 544	1 298 107	1 318 728	20 621	1.56	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	150 389		150 389	126 302	24 087	19.07
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				540	540	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	480 860	118 132	362 728	381 815	19 087	5.00
	Autres créances	22 851		22 851	23 153	302	1.31
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	550 773		550 773	669 511	118 739	17.74	
Charges constatées d'avance (3)	15 826		15 826	16 125	300	1.86	
Total III	1 220 698	118 132	1 102 566	1 217 447	114 881	9.44	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 645 350	244 676	2 400 674	2 536 175	135 502	5.34	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

23 030

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2022 12	Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 341 400) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	341 400	341 400		
	Réserves				
	Réserve légale	34 140	34 140		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	816 000	809 000	7 000	0.87
	Autres réserves				
	Report à nouveau	885	864	22	2.50
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	170 597	207 022	36 424	17.59
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
Total I	1 363 023	1 392 425	29 403	2.11	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	307 066	450 967	143 901	31.91
	Concours bancaires courants	746	783	37	4.72
	Emprunts et dettes financières diverses	156 316	119 317	36 998	31.01
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 577	13 020	3 443	26.45
	Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 591	25 118	1 472	5.86	
Dettes fiscales et sociales	432 093	405 349	26 744	6.60	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes		106	106	100.00	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	105 262	129 089	23 827	18.46
	Total IV	1 037 651	1 143 750	106 099	9.28
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 400 674	2 536 175	135 502	5.34

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

875 293 836 683

FIDUCIAIRE DE L'ILL
Société par actions simplifiée au capital de 341 400 euros
Siège social : 18 rue du Rhône, 67100 STRASBOURG
395283450 STRASBOURG

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 170 597,25 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	170 597,25 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	885,32 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	171 482,57 euros
➤ Au compte « Réserve facultative » qui s'élève ainsi à 986 000,00 euros	170 000 euros
➤ Au compte « Report à nouveau » qui s'élève ainsi à 1 482,57 euros	1 482,57 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seront de 1 363 022,57 euros.

Nous vous informons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les distributions de dividende réalisées au cours des trois derniers exercices sont les suivantes :

- Exercice clos le 30/09/2021 : 200 000 € soit 87,87 € par action
- Exercice clos le 30/09/2020 : 235 000 € soit 103,25 € par action
- Exercice clos le 30/09/2019 : 235 000 € soit 103,25 € par action

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

